

COMMUNIQUE DE PRESSE N°23/2017

Rabat, le 14/12/2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lancement de la campagne de vaccination de rappel des bovins contre la fièvre aphteuse (sérotypage A) couplée à l'identification des bovins non identifiés selon le Système National d'Identification et de Traçabilité Animales (SNIT).

Dans le cadre du programme de prévention contre la fièvre aphteuse bovine apparue en Algérie et Tunisie en 2017, et afin de renforcer l'immunité du cheptel bovin national, une campagne de vaccination de rappel contre cette maladie sera lancée par l'Office National de Sécurité Sanitaires de Produits Alimentaires (ONSSA) à partir du 20 décembre 2017 et se poursuivra jusqu'au 28 février 2018.

Cette campagne sera exécutée sur tout le territoire national en association avec l'identification des bovins non encore identifiés, par les vétérinaires privés mandatés (VSM) et les services vétérinaires de l'ONSSA dans les zones non octroyées aux VSM, en étroite collaboration avec les différents intervenants (Autorités locales et représentants des éleveurs).

Il est à préciser que la dernière campagne de vaccination contre la fièvre aphteuse bovine (sérotypes O et A), réalisée du 15 juillet 2017 au 10 octobre 2017, a permis de vacciner **plus de 2,6 millions de têtes**, soit près de 90% de l'effectif bovin national.

Parallèlement, la surveillance sanitaire du cheptel bovin se poursuit sur l'ensemble du territoire national pour consolider les mesures préventives déjà entreprises, et ce, afin de préserver **le statut sanitaire indemne de notre pays** vis-à-vis de cette maladie.

A ce jour, l'ONSSA tient à préciser que l'état sanitaire du cheptel national est bon et aucun cas de fièvre aphteuse n'a été enregistré depuis le 13 novembre 2015.

L'ONSSA est un établissement public, sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, créé par la loi n° 25-08 et doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, il exerce pour le compte de l'Etat les attributions relatives à la protection de la santé du consommateur et à la préservation de la santé des animaux et des végétaux.

Tél: 0537 67 65 54

GSM : 0673 99 78 38

Email : communication@onssa.gov.ma

www.onssa.gov.ma